

SYLLABUS

Les modernités du Moyen Âge : Deux royaumes face à face : France et Angleterre (fin XIII^e s. - fin XV^e s.)

Trimestre :	Hiver 2020
Horaire :	Mercredi, de 13h à 16h, local C-7149, Pavillon 3200 Jean-Brillant
Professeur :	Philippe Genequand
Disponibilités :	Mercredi de 11h30 à 12h30 ou rendez-vous par courriel (philippe.genequand@umontreal.ca)

Présentation du cours

Le cours souligne les évolutions politiques, intellectuelles et sociales qui permettent, parfois sous le coup de l'événement, de faire naître à la fin de la période médiévale les éléments constitutifs de la modernité : dialogue social et politique, naissance de nouveaux modes d'échanges, évolution vers l'humanisme, etc. Il démontre que l'étude du moyen âge, souvent dépayssante, permet aussi une meilleure compréhension des structures qui sous-tendent le monde dans lequel nous vivons.

Ce cours propose ainsi des approches diverses qui touchent à divers domaines de la connaissance. Si la guerre de Cent Ans en constitue bien entendu le cœur, on abordera aussi le Grand Schisme, crise majeure des structures ecclésiastiques qui perturbe les anciens équilibres dans une Europe en cours de transformation. De façon moins centrale, il s'agit aussi d'aborder la modernisation des systèmes d'État, les relations entre l'Église et les royaumes ou encore les questions linguistiques et la naissance d'une prise de conscience proto-nationale.

A la fin de la période médiévale, les sources sont extrêmement variées et il sera ainsi offert aux étudiant-e-s de se frotter à plusieurs d'entre elles, que ce soit à l'occasion de la lecture suivie de la chronique dite *Journal d'un bourgeois de Paris*, au travers des études approfondies proposées à chaque leçon ou encore lors de la préparation des exposés ou des travaux de session qui sont autant d'occasions de mieux maîtriser l'exercice fondamental de l'analyse de source.

Lectures suivies

Le cours comprend deux lectures suivies commentées en séance de semaine en semaine. La première est celle du manuel de Boris Bove, la seconde est une source, la chronique dite *Journal du bourgeois de Paris* dans l'édition qu'en donne Colette Beaune.

Les pages à lire apparaissent plus haut dans l'énoncé de chacune des séances du cours. Pour rappel, il s'agit des ouvrages suivants, lesquels ont été commandés pour vous à la librairie de l'Université (Pav. 3200 Jean-Brillant) :

- BOVE, Boris, *Le temps de la guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2010.
- *Journal d'un bourgeois de Paris*, Paris, Le Livre de Poche, 1990.

Préparation de l'exposé – étapes et calendrier

L'exposé permet de réfléchir à la nature des changements de toutes sortes qui interviennent durant le long conflit que les historiens ont nommé bien après les faits la *guerre de Cent Ans*. Des suggestions de sujets sont faites dans le présent syllabus. D'autres idées pourraient être acceptées, n'hésitez pas à en parler avec moi. Pour faciliter la préparation de votre intervention, voici un calendrier qui résume les différentes étapes. Il s'applique à toutes les participantes et à tous les participants du cours quelle que soit la date de présentation orale.

1. Exploration des thématiques et choix d'un sujet (22 janvier 2020)
2. Approbation de la source choisie pour l'exposé (12 février 2020)
3. Le cours est remplacé par un atelier de préparation des exposés (26 février 2020)
4. Remise des dossiers finaux complets pour les exposés (6 mars 2020)

Évaluation :

L'évaluation de l'enseignement se répartit ainsi :

- l'examen de mi-session, prenant place en classe le 19 février 2020 (30%), deux questions à développer sous forme de dissertation sur les séances 1 à 6 du cours et les lectures qui les accompagnent.
- l'animation de l'une des discussions à propos du manuel ou de la source en lecture suivie (20%).
- le dossier d'exposé, préparant la présentation orale¹ (10%).
- l'exposé oral (20%), démontrant les capacités d'analyse de source et la capacité d'expression et d'exposition¹.
- La préparation de quatre recherches bibliographiques (4 x 5% = 20%)

N. B. : La formulation et la qualité de l'écriture ou de l'expression orale font partie de l'évaluation. Les travaux comprennent une pondération pour la langue qui atteint 15% de leur valeur totale.

¹ Au cas où le nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s dépasserait le nombre de séances disponibles pour les exposés, certain-e-s participant-e-s du séminaire rendront un dossier écrit de 10-12 pages en lieu et place de l'exposé. Les pondérations demeurent les mêmes : 10% pour le dossier préparatoire, 20% pour le travail final.